

débouchés sur ce marché. L'Europe de l'Ouest présente un potentiel considérable pour la coopération industrielle, les entreprises en participation et les transferts de technologie, tout particulièrement dans les industries d'avenir, mais aussi dans la transformation en général. Les entreprises canadiennes ont trouvé des marchés prometteurs dans divers secteurs, dont l'agriculture et l'alimentation (notamment le poisson), l'informatique, le matériel de télécommunications, de défense et de sécurité, la machinerie et l'équipement spécialisés, l'aérospatiale, les produits forestiers, les industries culturelles, les biens de consommation, les minéraux et les métaux.

L'Europe de l'Ouest est la région du monde la plus importante au plan des foires commerciales internationales. Au cours de la période qui fait l'objet de ce rapport, le Ministère a assuré la participation des gouvernements et des industries à 15 grandes foires commerciales, ce qui est revenu à 2,3 millions de dollars. Cette participation a généré des ventes canadiennes évaluées à 324 millions, dont près de 40 % étaient destinées à des pays non européens.

L'Europe de l'Ouest est à la fois la plus importante et la plus prometteuse de nos sources d'investissements en provenance d'outre mer. Pour 84 milliards de dollars en capitaux étrangers investis au Canada en 1985, quelque 16 milliards provenaient d'Europe de l'Ouest (contre 63 milliards des États-Unis et 2,7 milliards de la région Asie-Pacifique). Il s'agit d'une augmentation de 23 % par rapport à 1982 et de 79 % du total des investissements non américains au Canada.

L'Europe de l'Ouest est aussi le fournisseur principal de nouvelles technologies, essentielles au développement économique du Canada. Pour encourager la place de plus en plus importante accordée à la promotion de l'investissement au Canada, un programme structuré de valorisation des investissements et d'acquisition de technologies a été mis en place dans plusieurs de nos ambassades en Europe de l'Ouest. Trois conseillers en investissements du secteur privé ont été affectés à nos ambassades de Londres, Paris et Bonn, joignant leurs efforts à ceux des agents déjà à l'œuvre dans ces domaines.

L'Europe de l'Ouest poursuit ses efforts concertés dans le domaine du développement technologique fondé sur la recherche avancée, comme en témoignent les programmes de la CEE et l'initiative européenne EUREKA. À cet égard, le Canada a lancé un programme de 20 millions de dollars pour favoriser l'association des entreprises canadiennes et européennes dans la réalisation des projets EUREKA, appuyant ainsi les efforts de l'Europe face à la concurrence internationale dans le domaine de la technologie de pointe. De plus, des missions ministérielles ont été mises sur pied pour faciliter la coopération entre les entreprises canadiennes et européennes au niveau de la recherche-développement, tout particulièrement dans le cadre d'EUREKA.

### **Immigration**

Les Européens de l'Ouest forment le deuxième groupe le plus important d'immigrants reçus au Canada, groupe composé en grande partie d'entrepreneurs. Nos missions ont délivré 17 154 visas d'immigrant et 42 170 visas de

visiteur. En outre, 349 entrepreneurs ouest-européens ont été admis au Canada, pour un apport financier de quelque 300 millions de dollars et la création éventuelle de 2 600 emplois.

Au cours de l'année financière en question, nos missions en Europe de l'Ouest ont collaboré activement avec les compagnies de transport aérien et les autorités aéroportuaires étrangères, afin de réprimer le flot de personnes qui entrent au Canada munies de faux visas et de titres de voyage falsifiés. Pour mieux restreindre les abus dont fait l'objet notre système de reconnaissance du statut de réfugié, les ressortissants du Portugal et de la Turquie doivent détenir un visa de visiteur pour être admis au Canada.

Mettant à profit les fonds alloués par Investissement Canada, nos missions ont saisi toutes les occasions pour promouvoir l'immigration des entrepreneurs, activité qui a connu une augmentation de 36 % par rapport à 1985.

Plusieurs missions, notamment à Rome, à Athènes et à Bonn, ont continué à traiter les demandes originant d'Europe de l'Est, du Moyen-Orient et de l'Afrique, présentées dans le cadre du programme canadien pour les réfugiés. L'objectif du gouvernement pour les réfugiés est-européens a été dépassé, et toutes nos missions ont atteint ou dépassé leurs objectifs respectifs. Au total, 4 432 cas ont été traités par les missions en Europe de l'Ouest au cours de 1986-1987.

### **Programmes culturels**

Tout en soutenant les objectifs de la politique extérieure du Canada et ses relations bilatérales, les divers programmes culturels et d'affaires publiques du Ministère viennent renforcer les liens socio-culturels et historiques sur lesquels sont fondées nos relations avec l'Europe. En effet, nos principaux marchés culturels se trouvent en Europe, quatre des sept pays avec lesquels le Canada a signé des accords culturels, soit la France, la Belgique, l'Italie et la République fédérale d'Allemagne étant européens. Des discussions formelles au sujet de la culture se tiennent actuellement avec deux autres pays d'Europe, soit le Royaume-Uni et les Pays-Bas.

### **Communauté économique européenne**

Malgré une relation commerciale en grande partie positive et une coopération fructueuse, tant dans le domaine industriel, scientifique que technologique, nos relations avec la CEE ont été marquées au cours de l'année financière en question par une certaine acrimonie en raison de divers sujets de friction bilatéraux. Cette friction tient au caractère semi-souverain de la CEE. En effet, les États membres ont cédé à la Communauté la responsabilité du commerce, de l'agriculture et des pêches, secteurs où surgissent la plupart des différends au niveau bilatéral, alors qu'ils continuent de s'occuper eux-mêmes des domaines donnant lieu à une coopération bilatérale fructueuse (ex.: le domaine culturel).

Pendant l'année financière en question, le Comité mixte de coopération Canada-CEE, coprésidé par M. Clark et son homologue européen, M. Willy De Clercq, s'est réuni à Vancouver pour passer en revue les programmes de coopération mis en œuvre en vertu de l'Accord-cadre, et pour décider de l'orientation que les futures activités